

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2013

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, REICHERT, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Patrick SEBAT	à	André MINJUZAN
	Jean SARASOLA	à	France JAUBERT-BATAILLE
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Michel BRUGIDOU	à	Robert BAREILLE
	Anne BARBET	à	Véronique PEBEYRE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Serge GUILHEM-BOUHABEN	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante d'	Yves TOURAINÉ

Excusés : Marie ECHEPARE, Henri GIMENEZ, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Philippe GARROTE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE

RAPPORT N° 131219-01-FIN

BUDGET ANNEXE 2014 DU SERVICE CULTUREL

Mme JAUBERT BATAILLE indique que la gestion du Service Spectacle Vivant « Scène Conventionnée » fait l'objet d'un Budget Annexe qui comprend deux sections Investissement et Fonctionnement.

Le projet de budget annexe 2014, joint au présent rapport, est équilibré en dépenses et recettes :

Section Fonctionnement : 837 200 €
Section Investissement : 50 000 €

La subvention d'équilibre est de 390 000 €

Les tarifs votés par délibération du 20 juin 2013 restent inchangés.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTÉ** le Budget Annexe du Service Culturel 2014 arrêté aux chiffres précités
- **VOTE** la subvention d'équilibre inscrite qui sera inscrite au Budget Général 2014

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 19 décembre 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT